

## CONDITIONS TARIFAIRES DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

# 20 16



## L'ESSENTIEL AU QUOTIDIEN OBJECTIVITÉ, TRANSPARENCE, SATISFACTION

Extrait de nos conditions tarifaires au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Vous pouvez consulter l'intégralité de nos conditions tarifaires dans les agences du Crédit Agricole des Côtes d'Armor.

# Édito

Chers clients, chers sociétaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter ci-après un extrait des conditions tarifaires de nos produits et services applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Ce guide est également consultable sur notre site [ca-cotesdarmor.fr](http://ca-cotesdarmor.fr) et à votre disposition dans l'une de nos 88 agences de proximité en Côtes d'Armor.

Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor a pour finalité de contribuer au développement de ce territoire en accompagnant les projets de tous les costarmoricains. Les 515 administrateurs, issus de la société civile, sont les garants de nos valeurs depuis plus de 110 ans.

Résolument moderne, responsable et engagé, le Crédit Agricole des Côtes d'Armor exerce une politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise afin de progresser plus encore vers un développement raisonné et équilibré au service de tous les costarmoricains. Partenaire de votre quotidien en matière de banque et d'assurances, nous sommes engagés dans une démarche de prévention des risques et aléas de la vie.

Soyez assurés que les 1 173 salariés ont la volonté de contribuer pleinement à ces ambitions et de vous apporter le meilleur service.

Les équipes du Crédit Agricole des Côtes d'Armor et moi-même vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.



Jean-Yves CARILLET

*Directeur Général du Crédit Agricole des Côtes d'Armor*

# SOMMAIRE

<b>Ouverture, fonctionnement et suivi du compte</b>	<b>4</b>
■ Ouverture, transformation, clôture	
■ Relevés de compte	
■ Tenue de compte	
■ Services en agence	
<b>Banque à distance</b>	<b>4</b>
■ Internet et téléphone mobile	
■ Services alertes SMS et MAIL	
■ Téléphone avec Service Vocal	
■ Abonnement à la banque à distance	
■ PLEINCHAMP	
<b>Moyens et opérations de paiement</b>	<b>5</b>
■ Cartes	
■ Virements	
■ Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement	
■ Chèques	
■ Effets de commerce à l'encaissement	
■ Effets de commerce à l'escompte	
■ Dates de valeur (en jours calendaires)	
<b>Offres groupées de services</b>	<b>9</b>
■ Comptes Services aux agriculteurs <i>(gamme antérieure à mars 2009 - arrêt commercialisation)</i>	
■ Comptes Services aux agriculteurs <i>(gamme depuis mars 2009 - arrêt commercialisation)</i>	
■ Compte à Composer aux agriculteurs <i>(gamme depuis 2013)</i>	
<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>10</b>
■ Commission d'intervention	
■ Opérations particulières	
■ Incidents de paiement	
<b>Découverts et crédits</b>	<b>11</b>
■ Crédits pour les agriculteurs	
■ Autres opérations liées aux crédits	
<b>Épargne et placements financiers</b>	<b>12</b>
■ Épargne bancaire	
■ Opérations sur titres	
- Ordres de bourse : achat et vente en France	
- Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger	
■ Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA)	
■ Épargne salariale	
<b>Assurances et prévoyance</b>	<b>13</b>
■ Protection des personnes	
■ Protection des biens	
■ Assurance pour vous protéger au quotidien	
<b>Résolution d'un litige</b>	<b>14</b>
<b>Vos numéros utiles</b>	<b>14</b>
<b>Vos adresses utiles</b>	<b>15</b>
<b>Vos contacts</b>	<b>16</b>

Nos tarifs sont exprimés HT  
pour les opérations et services soumis à la TVA.

# Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Ouverture, transformation, clôture</b> €		
■ Ouverture de compte professionnel	<b>Gratuit</b>	
■ Clôture-transfert de compte	<b>Gratuit</b>	
■ Service d'aide à la mobilité : ISILIS	<b>Gratuit</b>	
<b>Relevés de compte</b> €		
■ Relevé de compte électronique toutes périodicités	<b>Gratuit</b>	
■ Relevé mensuel "papier"	<b>Gratuit</b>	
■ Autres périodicités	<b>1,25/relevé</b>	
<b>Tenue de compte</b> €		
■ Frais de tenue de compte actif	<b>11,50/mois</b>	
■ Frais pour compte sans mouvement depuis 13 mois	<b>par compte</b>	<b>30,00</b>
■ Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire RIB ou de BIC/IBAN	<b>Gratuit</b>	
■ Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	<b>0,05% à 0,15%</b>	
■ Commission du plus fort découvert	<b>0,06%</b>	
<b>Services en agence</b> €		
■ Retraits et dépôts d'espèces à l'agence sans émission de chèque	<b>Gratuit</b>	
■ Frais de recherche de document de moins d'un an	<b>Gratuit</b>	
■ Frais de recherche de document de plus d'un an	<b>sur devis</b>	
■ Frais pour information aux commissaires aux comptes	<b>130,00</b>	
■ Frais pour renseignements commerciaux	<b>15,95</b>	

## Banque à distance

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Internet et téléphone mobile <sup>(1)</sup></b> €		
■ Accès au service de consultations des comptes Crédit Agricole En Ligne accès Essentiel	<b>Gratuit</b>	
■ Accès aux services par internet avec Crédit Agricole En Ligne accès Professionnel	<b>7,75/mois</b>	
<b>Services alertes SMS et MAIL <sup>(1)</sup></b> €		
■ Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS - mini-relevés hebdomadaires - alerte SMS et MAIL	<b>2,40/mois</b> <b>0,30/envoi</b>	
<b>Téléphone avec Service Vocal <sup>(1)</sup></b> €		
■ Par Téléphone au 09 72 72 72 72	<b>Appel non surtaxé</b>	

(1) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Abonnement à la banque à distance</b> €		
■ Transmettre des fichiers (client - banque)		
- abonnement EDIWEB	10,00/mois	
- abonnement EBICS	10,00/mois	
■ Transmettre des fichiers et recevoir des relevés		
- abonnement EDIWEB par mail	12,00/mois	
- abonnement EDIWEB par téléchargement	20,00/mois	
- abonnement EBICS	44,00/mois	
■ Pack prélèvement CONFORT et CONFORT +	<b>nous consulter</b>	
■ Intervention sur fichier non conforme	20,00	
■ Frais pour coordonnées bancaires erronées	100,00	
<b>PLEINCHAMP</b> €		
■ Météo locale	12,00/mois	
■ Porcs	12,00/mois	
■ Analyse élevage	7,00/mois	
■ Analyse Grandes Cultures	10,00/mois	
■ Énergie Azote	12,00/mois	

## Moyens et opérations de paiement

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Cartes</b> €		
<b>Cartes de paiement et de retrait</b>		
■ Carte internationale BUSINESS MasterCard Société		
- carte à débit immédiat	par an	47,00
- carte à débit différé	par an	55,00
■ Carte internationale VISA Société		
- carte à débit immédiat	par an	47,00
- carte à débit différé	par an	55,00
■ Carte internationale BUSINESS EXECUTIVE MasterCard Société	par an	136,00
■ Carte internationale VISA PREMIER Société	par an	136,00
<b>Paielements par carte</b>		
■ Paiement par carte dans la zone EURO	Gratuit	
■ Paiements par carte hors zone EURO (hors frais de change éventuels)	2,30%	
- frais proportionnels au montant du paiement	+0,20 €	
<b>Retraits par carte</b>		
■ Frais par retrait au distributeur automatique du Crédit Agricole	Gratuit	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique d'une autre banque à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait mensuel	1,00	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique hors zone EURO	2,40% + 3,50 €	

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Cartes (suite)</b> €		
<b>Autres opérations par carte</b>		
■ Envoi de la carte en pli simple	<b>Gratuit</b>	
■ Commande de carte en urgence	<b>17,50</b>	
■ Réédition du code confidentiel	<b>9,90</b>	
■ Refabrication de carte perdue ou abîmée	<b>11,00</b>	
■ Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	<b>12,00</b>	
■ Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	<b>Gratuit</b>	
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	<b>Gratuit</b>	
■ Déclaration ou mainlevée à la Banque de France suite à une utilisation abusive de la carte	<b>20,00</b>	
■ Recherche sur opération carte	<b>Gratuit</b>	
■ Duplicata d'un relevé carte	<b>11,75</b>	
<b>Virements</b> €		
■ Réception d'un virement	<b>Gratuit</b>	
■ Émission d'un virement SEPA occasionnel		
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	<b>Gratuit</b>	
- en agence vers une autre banque	<b>4,00</b>	
- en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	<b>Gratuit</b>	
■ Virement permanent SEPA		
- frais de mise en place d'un virement permanent SEPA		
• par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	<b>Gratuit</b>	
• en agence vers une autre banque	<b>8,90</b>	
■ Émission d'un virement permanent SEPA		
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	<b>Gratuit</b>	
- en agence vers une autre banque	<b>Gratuit</b>	
- en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	<b>Gratuit</b>	
- frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	<b>Gratuit</b>	
<b>Autres opérations sur virements</b>		
■ Modification d'un virement permanent	<b>Gratuit</b>	
■ Virement permanent de trésorerie et Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)		
- par papier	<b>10,00</b>	
- télétransmis	<b>4,40</b>	
■ Virements liste		
- prise en charge de liste télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	<b>Gratuit</b>	
- par opération télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	<b>Gratuit</b>	
- prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS		
• avec confirmation par fax ou par mail	<b>1,50/fichier</b>	
• avec signature électronique	<b>Gratuit</b>	
- par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS	<b>0,21</b>	

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement</b>		€
■ Conversion d'un Numéro National Emetteur (NNE) en Identifiant Créancier SEPA (ICS)	<b>Gratuit</b>	
■ Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA (ICS)	<b>30,00</b>	
■ Frais de mise en place	<b>Gratuit</b>	
■ Paiement de chaque prélèvement	<b>Gratuit</b>	
■ Courrier d'information premier prélèvement	<b>1,00/mois</b>	
■ Opposition sur avis de prélèvement	<b>Gratuit</b>	
■ Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP)	<b>Gratuit</b>	
■ Prélèvement SDD B to B - mise en place/modification de l'autorisation de prélèvement - par opération télétransmise - suppression de l'autorisation	<b>8,00</b> <b>0,25</b> <b>Gratuit</b>	
■ Prélèvement liste - prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS • avec confirmation par fax ou par mail • avec signature électronique - par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS	<b>1,50/fichier</b> <b>Gratuit</b> <b>0,21</b>	
<b>Chèques</b>		€
■ Remise de chèque sur le compte	<b>Gratuit</b>	
■ Chèque remis à l'encaissement	<b>Gratuit</b>	
■ Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	<b>coût envoi postal</b>	
■ Frais d'envoi de chéquier en pli simple	<b>Gratuit</b>	
■ Frais d'opposition par l'émetteur par chèque	<b>14,70</b>	
■ Frais d'opposition par l'émetteur sur chéquier	<b>27,80</b>	
■ Frais d'émission ou d'annulation d'un chèque de banque	<b>14,00</b>	
<b>Effets de commerce à l'encaissement</b>		€
■ Prise en charge de liste papier	<b>4,50</b>	
■ Par opération sous forme papier	<b>9,00</b>	
■ Prise en charge de liste télétransmise Crédit Agricole En Ligne	<b>Gratuit</b>	
■ Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS • avec confirmation par fax ou par mail • avec signature électronique	<b>1,50/fichier</b> <b>Gratuit</b>	
■ Par opération télétransmise	<b>0,37</b>	
■ Traitement sur effets (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort ...)	<b>15,20</b>	

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Effets de commerce à l'escompte</b>		<b>€</b>
■ Prise en charge de liste papier	<b>Gratuit</b>	
■ Par opération sous forme papier	<b>9,00</b>	
■ Prise en charge de liste télétransmise Crédit Agricole En Ligne	<b>Gratuit</b>	
■ Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS • avec confirmation par fax ou par mail • avec signature électronique	<b>1,50/fichier Gratuit</b>	
■ Par opération télétransmise	<b>0,37</b>	
■ Escompte : intérêts minimum	<b>4,60</b>	
■ Commission forfaitaire pour effet < 800 €	<b>10,00</b>	
■ Acceptation de l'effet par le tiré	<b>15,20</b>	
■ Recherche sur effet	<b>11,90</b>	
■ Traitement sur effets (impayé, rejet, prorogation modification, réclamé, avis de sort ...)	<b>15,20</b>	
<b>Dates de valeur <sup>(2)</sup> (en jours calendaires)</b>		<b>J</b>
■ Remise de chèque		<b>J+1</b>
■ Débit de chèque		<b>J</b>
■ Emission d'un virement		<b>J</b>
■ Réception d'un virement		<b>R</b>
■ Versement ou retrait d'espèces		<b>J</b>
■ Retrait ou paiement par carte		<b>J</b>
■ Remise de paiement par carte Terminal Paiement Electronique		<b>J+1</b>
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-6 jours ouvrés (SDD CORE FIRST)		<b>E</b>
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-3 jours ouvrés (SDD CORE RECURRENT)		<b>E</b>
■ Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jours ouvrés (SDD B2B)		<b>E</b>
■ Prélèvement au débit		<b>J</b>
■ Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-6 jours ouvrés)		<b>E+2</b>
■ Remise d'effet à l'escompte		<b>J</b>
■ Paiement d'effet		<b>E</b>
■ Remise hors délai : échéance recalculée		<b>R</b>
<i>J= jour de l'opération</i>		
<i>E= date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant)</i>		
<i>R= date de règlement interbancaire</i>		
<i>FIRST : première présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD CORE</i>		
<i>RECURRENT : deuxième présentation de ce prélèvement émis au format SEPA SDD CORE et suivantes</i>		
<i>B2B : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD B2B sous réserve d'un mandat interentreprise</i>		
<i>(2) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.</i>		



# Offres groupées de services

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Offres de services à cotisation mensuelle qui peuvent être achetés séparément</b>		
<b>Comptes Services aux agriculteurs</b> €		
<i>(gamme antérieure à mars 2009 - arrêt commercialisation)</i>		
■ Compte Service agriculteur (sans découvert)	14,00/mois	168,00
■ Compte Service agriculteur (avec découvert de 4 800 € à 8 000 €)	20,15/mois	241,80
■ Compte Service agriculteur (avec découvert de 8 000 € à 16 000 €)	26,30/mois	315,60
<b>Comptes Services aux agriculteurs</b> €		
<i>(gamme depuis mars 2009 - arrêt commercialisation)</i>		
■ Sans découvert	15,80/mois	189,60
■ Avec découvert jusqu'à 4 000 €	20,20/mois	242,40
■ Avec découvert jusqu'à 8 000 €	27,05/mois	324,60
■ Avec découvert jusqu'à 16 000 €	40,40/mois	484,80
<i>Sous réserve d'acceptation de votre dossier</i>		
<b>Compte à Composer aux agriculteurs</b> €		
<i>(gamme depuis 2013)</i>		
<b>Vos essentiels du quotidien : Socle Tenue de Compte pour les professionnels</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation et gestion de vos comptes en ligne (Crédit Agricole en Ligne PRO)</li> <li>- Chèques crédités en jour de remise</li> <li>- Effets crédités à la date de l'échéance</li> <li>- Mise en place illimitée de vos prélèvements</li> <li>- Tenue de compte, commission de mouvement</li> <li>- Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCompte Agri Plus)</li> <li>- Autres services au choix : e-relevé, relevé de compte bi-mensuel, information solde journalière par mail ou sms, information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou sms</li> <li>- Service Experts PLEINCHAMP</li> <li>- Envoi de chéquier</li> </ul>		
■ Tarification du socle pour les agriculteurs selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support	À partir de 15,10/mois	À partir de 181,20
<b>Des modules pour répondre à vos besoins</b>		
■ Module Placement Programmé : placement automatique de la trésorerie excédentaire vers des produits de placement (hors frais de gestion)	1,00/mois	12,00
■ Module Placement Dynamisé : gestion de votre trésorerie déléguée (OPCVM et/ou CDN certificat de dépôt négociable) (hors frais de gestion)	9,00/mois	108,00
<b>Personnalisation de votre équipement</b>		
■ Option SécuriHELP Agri : tarif de base : 6 €/mois soit 72 €/an	- 50% du tarif de base	

# Irrégularités et incidents

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Commission d'intervention</b> €		
<i>La Commission d'intervention est une somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision).</i>		
- par opération	<b>8,70</b>	
- plafond journalier : maximum 3 par jour	<b>26,10</b>	
<b>Opérations particulières</b> €		
■ Frais de retour N'habite Pas à l'Adresse Indiquée NPAI	<b>par an</b>	<b>13,58</b>
■ Frais pour changement d'adresse	<b>Gratuit</b>	
■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - envoi simple	<b>14,00</b>	
■ Frais de lettre de résiliation de Compte Service	<b>24,00</b>	
■ Frais par saisie-attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur, paiement direct de pension alimentaire	<b>75,38</b>	
■ Opposition administrative, frais limités à 10% du montant dû	<b>75,38 maximum</b>	
<b>Incidents de paiement</b> €		
■ Frais de lettre d'intervention préalable pour chèque sans provision	<b>16,00</b>	
■ Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(3)</sup> - montant inférieur ou égal à 50 € - montant supérieur à 50 € <i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	<b>30,00</b> <b>50,00 maximum</b>	
<i>(3) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.</i>		
■ Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	<b>30,50</b>	
■ Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque	<b>30,50</b>	
■ Frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision	<b>30,50</b>	
■ Frais pour avis de prélèvement ou TIP rejeté pour défaut de provision - si paiement inférieur ou égal à 20 € - si paiement supérieur à 20 €	<b>Montant paiement</b> <b>20,00 maximum</b>	
<b>Pour faire opposition, je contacte le 0 892 68 32 08 (appel 0,34/min)</b>		

# Découverts et crédits

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Crédits pour les agriculteurs</b> €		
■ Frais d'étude et de montage de dossiers pour les prêts de trésorerie et à moyen terme - % du montant emprunté - montant minimum - montant maximum	<b>1,00%</b> <b>350,00</b> <b>1 500,00</b>	
■ Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit - annuel)	<b>1,00%</b>	
■ Réexamen annuel Lignes de Trésorerie	<b>60,00</b>	
■ Frais de dossier EXPRESS - % du montant emprunté - minimum	<b>1,00%</b> <b>175,00</b>	
■ Prêt AGILOR pour les agriculteurs - forfait	<b>80,00</b>	
<b>Autres opérations liées aux crédits</b> €		
■ Réédition du tableau d'amortissement et attestation diverse liée au prêt	<b>9,25</b>	
■ Modification sur prêts en cours : compte payeur, périodicité, date échéance, emprunteurs, garantie - sans avenant au contrat - avec avenant au contrat	<b>29,60</b> <b>147,90</b>	
■ Lettre information annuelle des cautions	<b>29,40</b>	
■ Frais de réaménagement de prêt - Frais d'étude et de montage de dossier minimum maximum - indemnités de réaménagement, au taux du prêt sur le capital restant dû	<b>1,00%</b> <b>350,00</b> <b>1500,00</b> <i>selon le montant des indemnités de remboursement anticipées contractuelles</i>	
■ Demande de décompte de remboursement de prêt	<b>22,45</b>	
■ Aide au bilan (ex comptabilité prêt)	<b>51,80</b>	
■ Caution bancaire, aval - commission annuelle - caution bancaire à tirage unique • frais de dossier • frais de tirage de l'acte - caution bancaire à tirages multiples • frais de dossier • frais de tirage par acte • Mainlevée caution bancaire	<b>2,00%</b> <b>139,45</b> <b>20,20</b> <b>44,05</b> <b>20,20</b> <b>Gratuit</b>	
■ Enregistrement de nantissement de produits Crédit Agricole	<b>Gratuit</b>	
■ Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole	<b>145,00</b>	
■ Forfait de prise de Warrant (comprenant les frais d'envoi au greffe, prise de garantie...)	<b>20,00</b>	
■ Mainlevée totale de garanties (hypothèque, nantissement, gage sur véhicule) - hypothèque, nantissement, gage sur véhicule - sous seing privé	<b>80,90</b> <b>173,50</b>	

# Épargne et placements financiers

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Épargne Bancaire</b> €		
■ Épargne automatique - écopage <sup>(4)</sup> : Tandem Agri	par an	51,00
<i>(4) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.</i>		
<b>Opérations sur titres</b>		
<b>Ordres de bourse : achat et vente en France <sup>(5)</sup></b> €		
<b>PAR INTERNET : InvestStore Initial</b>		
■ Actions et Obligations françaises - frais proportionnels sur le montant de l'ordre - avec un minimum de	0,54% 7,10	
<b>PAR INTERNET : InvestStore Intégral</b>		
■ Abonnement au service InvestStore Intégral - si moins de 24 ordres de bourse par an - à partir de 24 ordres de bourse par an	forfait annuel Gratuit	96,00
■ Actions et Obligations françaises hors frais de marché, négociés au mieux - ordre ≤ 1 100 € : forfait par ordre - ordre > 1 100 € : montant proportionnel sur le montant de l'ordre	0,99 0,09%	
<b>PAR TELEPHONE au numéro : 09 72 72 72 72 appel non surtaxé</b> <i>(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)</i>		
■ Actions et Obligations françaises - frais proportionnels sur le montant de l'ordre - frais fixes - avec un minimum de - frais fixes supplémentaires pour abonnés InvestStore Intégral	1,10% 4,90 15,00 12,85/ligne	
<b>Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger <sup>(5)</sup></b> €		
<b>PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral</b>		
■ Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger) - frais proportionnels sur le montant de l'ordre - avec un minimum de	0,54% 54,00	
<i>(5) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.</i>		
<b>Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)</b> €		
<i>Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2015</i>		
■ Frais fixes par compte titre et/ou Plan Epargne en Actions (PEA) détenu	par an	25,00
■ Frais sur les valeurs Crédit Agricole S.A., OPCVM et Obligations - % sur encours global - par ligne	0,10% 1,67	
■ Frais par ligne sur Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés et Parts Sociales	Gratuit	
■ Frais sur valeurs hors Crédit Agricole S.A. - % sur encours global - par ligne	0,21% 3,33	

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) (suite)</b> €		
<i>Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2015</i>		
■ Plafond total droits de garde et commissions sur valeurs	<b>par an</b>	<b>262,50</b>
■ Frais fixes par ligne sur les portefeuilles de moins de 1 000 €	<b>Gratuit</b>	
■ Abonnés InvestStore Intégral : exonération des frais sur les actions (crédit Agricole et hors Crédit Agricole)	<b>Gratuit</b>	
<b>Épargne Salariale</b> €		
■ Frais de tenue de compte PER Convergence, PEE Interentreprises ou PERCO Interentreprises - par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	<b>125,00</b> <b>10,50</b>	
■ Frais de tenue de compte PEE Interentreprises et PERCO Interentreprises - par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	<b>199,00</b> <b>15,00</b>	

## Assurances et prévoyance

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Protection des personnes</b> €		
■ L'assurance complémentaire santé des agriculteurs	<b>nous consulter</b>	
■ La Garantie des Accidents de la Vie des agriculteurs	<b>nous consulter</b>	
■ L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge	<b>nous consulter</b>	
■ L'assurance Garantie de Revenus	<b>nous consulter</b>	
<b>Protection des biens</b> €		
■ L'assurance véhicule utilitaire	<b>nous consulter</b>	
■ L'assurance multirisque agricole	<b>nous consulter</b>	
<b>Assurance pour vous protéger au quotidien</b> €		
■ L'assurance perte ou vol des moyens de paiement : - Sécuricompte Agri plus - Sécuricompte Agriculteur (arrêt commercialisation)	<b>par an</b> <b>par an</b>	<b>48,00</b> <b>118,90</b>

## Résolution d'un litige

**Directeur d'agence** : en cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

**Service Organisation Qualité et Informatique** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, La Croix Tual, rue du Plan, Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc cedex 9.

## Vos numéros utiles

**Pour faire opposition de France ou depuis l'Étranger sur votre :**

**Carte bancaire** : service SOS CARTE 7j/7 –24h/24 en cas de perte ou de vol : **09 69 39 92 91 \***

**Chèque** : 7j/7 –24h/24 en cas de perte ou de vol : **08 92 68 32 08 (0,34 € / min)**  
ou SOS CARTE : **09 69 39 92 91 \***

\* appel non surtaxé

**Le financement  
de votre  
matériel agricole  
directement  
chez votre  
concessionnaire.**



Avec Agilor, vous gagnez du temps : votre concessionnaire vous conseille sur l'achat de votre matériel agricole et vous propose un financement adapté\*\*.

Vous obtenez sous 48 heures, une réponse de principe à votre demande de financement.

**[www.ca-cotesdarmor.fr](http://www.ca-cotesdarmor.fr) (rubrique agriculteurs-financement)**

\*\* Offre réservée aux agriculteurs, soumise à conditions, sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Côtes d'Armor, prêteur.

# Vos adresses utiles

## Des services pour répondre à vos besoins professionnels



### CA-CERTIFICAT +

La signature électronique du Crédit Agricole

[www.ca-certificat-plus.com](http://www.ca-certificat-plus.com)



### PACK E-COMMERCE

La solution "tout compris" pour créer votre site de vente en ligne

[www.monpackecommerce.com](http://www.monpackecommerce.com)



### C.T.CAM \*

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

[www.ctcam.fr](http://www.ctcam.fr)

\* C.T.CAM, filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - RCS 799 869 342 LE MANS.

## Des innovations à votre service

Pour vous accompagner au quotidien, le Crédit Agricole met à votre disposition des applications mobiles.



### MON CONSEILLER\* l'application bancaire du Crédit Agricole en Bretagne

Pour garder contact avec son conseiller et conserver tous les numéros d'urgence dans la poche.



### MA BANQUE\*

Maîtriser et optimiser son budget.

Planifier ses projets à l'avance en toute sérénité.



### PACIFICA\*

Déclarer son sinistre avec son mobile.

Prendre des photos des dégâts.

\*L'utilisation des applications suppose de détenir un téléphone ou tablette compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store, l'Android Market ou le Windows Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc ; Windows© est une marque commerciale de Microsoft corporation.

## Vos contacts

**Une information, un conseil ?  
Choisissez votre mode d'accès**

Le Crédit Agricole propose toute une gamme de services utiles pour gérer votre budget en toute sérénité et garder l'œil sur vos comptes 24h sur 24 et à distance, par téléphone, Internet, SMS...

## Pour nous contacter

Crédit Agricole en ligne en continu de **8h30 à 18h00**

Contactez l'espace PRO & AGRI du lundi au vendredi par téléphone:

**02 96 76 54 00** (appel non surtaxé)

ou 24/24h par mail:

**espace.pro-agri@ca-cotesdarmor.fr**

Retrouvez ce guide tarifaire, le glossaire des opérations courantes et le guide de la mobilité sur **[www.ca-cotesdarmor.fr](http://www.ca-cotesdarmor.fr)**

Le fonctionnement d'un compte de dépôt à vue pour les personnes physiques agissant pour des besoins professionnels est régi par une convention de compte.

Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés. Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

**Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor**, dénommée aux présentes «le Crédit Agricole des Côtes d'Armor», société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, rue du Plan- Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc cedex 9. 777 456 179 RCS Saint-Brieuc. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n°07 023 501, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr) contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Predica, CAMCA et CNP. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat. **PACIFICA**, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré – 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 – 352 358 865 RCS PARIS. **PREDICA**, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 997 087 050 € entièrement libéré – 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS – 334 028 123 RCS PARIS. **CAMCA**, société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances, 53 rue de la Boétie, 75008 Paris, N°SIREN : 784 338 527. **CNP ASSURANCES**, S.A. avec Conseil d'administration au capital de 686 618 477 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4 place Raoul Dautry 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062. **CNP IAM**, S.A. avec Conseil d'administration au capital de 30 500 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4 place Raoul Dautry 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 383 024 189.

24/11/15 - Réf. PBCM160CGB\_AGR122\_V5imprim- Crédit photo : Thinkstock et Fotolia.



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC  
« promouvoir la gestion durable des forêts »